



TARIFS DES SALLES COMMUNALES

Tarifs applicables à tout contrat signé à partir du 1er mars 2018

1) TARIFS LOCATION

Salle Gaston Laverrière (réservée aux habitants des communes du SIVOM de l'Est Gessien et aux manifestations soutenues par la Commune)

	CAUTION DEFAULT NETTOYAGE	CAUTION UTILISATION	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE/ HORS COMMUNE
Salle Polyvalente Gaston Laverrière			Privé	Privé	But Lucratif
Salle Prévessin* (sam. 7h au dim. 22h)	1 000,00 €	1 000,00 €	575,00 €	850,00 €	950,00 €
Salle Vésegnin ou salle Brétigny *	500,00 €	500,00 €	60,00 €	80,00 €	100,00 €
Cuisine			80,00 €	100,00 €	120,00 €
Bar			50,00 €	50,00 €	50,00 €
Couverts (forfait par 150 pièces)**			90,00 €	90,00 €	90,00 €
Podium			80,00 €	80,00 €	80,00 €

*Les salles sont obligatoirement louées avec le bar car elles y sont attenantes. Le bar peut être loué seul.

**Si de la vaisselle est louée, la cuisine est obligatoirement intégrée à la location.

Four Communal (réservé uniquement aux habitants et associations de Prévessin-Moëns)

	CAUTION DEFAULT NETTOYAGE	CAUTION UTILISATION	COMMUNE
Salle	500,00 €	500,00 €	80,00 €
Couverts (forfait pour 40 pièces)			20,00 €

2) ARRHERS

A verser à la réservation : 25 % du montant total de la location à l'ordre du trésor public.

(ex : grande salle "standard" privée x 0,25 = 375 x 0,25 = 93,75 €)

Le solde de la location est à régler au minimum 10 jours avant la manifestation.

3) ATTESTATION D'ASSURANCE

Une attestation d'assurance mentionnant que le locataire est assuré pour la location de (nom et adresse de la salle) et précisant la période de location sera demandée.

4) AUTRES

	TARIFS
Forfait réunion de 3h (copropriétés de Prévessin-Moëns)	55,00 €
Réunion (associations, ASL)	Gratuit
Utilisateurs réguliers toutes salles/heure	2,35 €